

Le centre hospitalier va donner de la voix pour le don d'organes

Le 22 juin aura lieu la journée nationale du don d'organes. Dans toute la région, une campagne itinérante est organisée. Pas une « pub pour le don d'organes », expliquent les infirmières qui coordonnent ce projet à Lens, mais une « incitation au dialogue » qui passera par la place Jaurès et la rue Basly le 28. Pour combattre la pénurie de don qui pourrait déboucher sur un problème de santé publique.

PAR PAULINE DROUET

lens@info-artois.fr

PHOTO « LA VOIX »

« Il ne s'agit pas là de promouvoir le don d'organes mais de sensibiliser à l'importance de dire à ses proches sa position. » Sans en avoir l'air, c'est une nuance de taille que martèlent Carole Genty et Isabelle Davigny, infirmières coordinatrices prélèvement multi-organes au centre hospitalier.

Le 22 juin aura lieu la journée nationale du don d'organes, l'occasion de revenir sur une « véritable pénurie » qui s'apparente à un « problème de santé publique car il y a une vraie pénurie d'organes ». « En France, il y a entre 4 800 et 5 000 greffes

« Expliquer ce qu'est le don d'organes, mais surtout dire l'importance de préciser sa position. »

d'organes par an, ce nombre ne change pas, explique Isabelle Davigny. En revanche, la liste des personnes en attente d'un don porte actuellement 17 000 noms. Et un millier de personnes viennent s'y rajouter chaque année. » Pas tant une question de refus, ou plutôt si, mais pas de la part des donateurs. « En France, nous fonctionnons avec le consentement présumé. Il n'existe donc pas de registre où



Autour de la journée nationale du don d'organes, une campagne commune aux onze centres de prélèvements, une première, est lancée.

les personnes peuvent s'inscrire en tant que donateurs, à leur décès, on consulte la famille. » Et souvent celle-ci répond par la négative, par méconnaissance de la volonté du défunt et surtout parce qu'il ne s'est pas prononcé. « Cela représente 40 % des refus. Les gens peuvent plus facilement vivre avec la culpabilité d'avoir dit non que d'avoir dit oui. » Dans la région, les infirmières se heurtent à entre 40 et 50 % de refus de la part des familles. « Mais sur le bassin minier, ce chiffre augmente », regrette Carole Genty. Une étude a été menée dans le secteur : « La question du don n'est pas un choc supplémentaire, à l'annonce du décès, contrairement à ce que nous pensions elle est qualifiée de "légitime". Ce qui perturbe, c'est la question de mort encéphalique. » Et pour cause, elle caractérise une destruction irréversible du cerveau. « Le corps est chaud, la personne "respire", elle donne l'impression de dormir. C'est donc difficile de se projeter dans la mort. »

Au terme d'une campagne itinérante qui sillonnera une dizaine de villes, le 28, c'est ce que tenteront d'expliquer – entre autres –

Isabelle Davigny, Carole Genty et leurs collègues, dans le centre-ville de Lens. « Il s'agit de communiquer autrement, d'aller à la rencontre des gens pour leur expliquer ce qu'est le don d'organes, bien sûr, mais surtout pour leur dire l'importance de communiquer sa position à ses proches. Qu'il ne faut pas laisser les autres décider à leur place. Si on arrive à susciter la réflexion, ce sera déjà gagné. » ■

ZOOM

Lens, un des onze centres habilités aux prélèvements d'organes ► Depuis 1994, le centre hospitalier de Lens est autorisé à effectuer des prélèvements d'organes. Onze centres de ce type sont reconnus dans la région, trois dans l'Artois, trois dans la métropole lilloise, trois sur le littoral, et Douai et Lens. Les médecins de Lens officient ainsi également pour les décès qui surviennent dans les hôpitaux de Béthune et d'Arras. À Lens, en 2001, première année d'exercice du centre de prélèvements, trois actes ont été effectués et jusqu'à 19 pour l'année 2011.